

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (5) intitulé: "Loi modifiant la Loi des plantes-racines potagères," il est

*Ordonné*: Que ce bill soit étudié en comité général mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, il est

*Ordonné*: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.